

# BUREAU DU 8 NOVEMBRE 2021

⇒ **Compte-rendu**

EXTRAIT DU REGISTRE DES COMPTES-RENDUS DU BUREAU
---

SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2021

Membres en exercice : 9  
 Présents : 7  
 Excusés : 0  
 Pouvoirs : 2  
 Votants : 9

**L'an deux mille vingt-et-un,  
 le huit novembre,**

Les membres du Bureau se sont réunis en séance à quatorze heures dans les bureaux du SATESE 37 Domaine d'Activités Papillon - 3 rue de l'Aviation 37210 PARCAY-MESLAY, sous la présidence de Monsieur Joël PELICOT

Etaient présents :

M. PELICOT Joël,	Président, délégué de la commune de Saint-Antoine-du-Rocher
Mme RIOCREUX Stéphanie*,	1 <sup>ère</sup> Vice-Présidente, déléguée de la CC Touraine Ouest Val de Loire
Mme BOURGUIGNON Jacqueline*,	3 <sup>ème</sup> Vice-Présidente, déléguée de la CC Bléré Val de Cher
Mme TUROT Valérie,	4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente, déléguée du Conseil Départemental d'Indre & Loire
M. ELIAUME Bernard,	5 <sup>ème</sup> Vice-Président, délégué de la commune de Maillé
M. LEDDET Jean*,	Membre du Bureau, délégué de la commune d'Epeigné-sur-Dême
M. GIBAUT Alexandre,	Membre du Bureau, délégué de la commune La Tour Saint-Gelin

(\*) présent(e) en visio-conférence

Etaient excusés : sans objetAvaient donné pouvoir :

M. RITOURET Bertrand,	2 <sup>ème</sup> Vice-Président, délégué de Tours Métropole Val de Loire,
à Mme BOURGUIGNON	3 <sup>ème</sup> Vice-Présidente, déléguée de la CC Bléré Val de Cher
Mme REZEAU Régine,	Membre du Bureau, déléguée de la CC Loches Sud Touraine,
à M. PELICOT Joël,	Président, délégué de la commune de Saint-Antoine-du-Rocher

M Joël PELICOT, Président et délégué de la commune de Saint-Antoine du Rocher a été désigné secrétaire de séance.

Session ordinaire

**Ordre du jour**Finances**1. Exercice 2021 - Budget 22700 : cession d'un véhicule du SATESE 37**Questions diverses

-oOo-

Ouverture de la séance à 14h00

Session ordinaire

## FINANCES

### 1- Exercice 2021 - Budget 22700 : cession d'un véhicule du SATESE 37 (Rapporteur Stéphanie RIOCREUX)

Monsieur le Président informe le Bureau :

*Le SATESE 37 dispose d'un parc de véhicules permettant aux différents services, techniques comme administratifs, d'exercer leurs activités.*

*Soucieux de favoriser le réemploi de matériels dont il n'a plus l'utilité, le syndicat a décidé de mettre en vente un véhicule sur le site internet « Webenchères », plateforme de vente aux enchères dédiée aux collectivités.*

*A l'issue de cette procédure, le prix de vente du véhicule a été fixé de la manière suivante :*

DESIGNATION	IMMATRICULATION	DATE 1ERE MEC	KILOMETRAGE	MISE A PRIX	PRIX DE VENTE
Peugeot Partner 5 places	6196 XP 37	29/11/2006	163 511 kms	500,00 €	3 009,00 €

*Par délibération n°2020-42, en date du 7 décembre 2020, l'Assemblée délibérante du SATESE 37 a délégué au Bureau le soin de « décider la cession par adjudication des biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ».*

*Les membres du Bureau sont donc invités à approuver la cession desdits véhicules et à autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à ces affaires.*

Le Bureau,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L5211-10 portant sur la délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant au Bureau,

**Vu** les statuts du SATESE 37,

**Vu** la délibération n°2020-42, en date du 7 décembre 2020, portant délégation des attributions de l'organe délibérant au Bureau,

**Vu** la décision de vendre sur le site internet « Webenchères », plateforme de vente aux enchères dédiée aux collectivités, le véhicule Peugeot Partner immatriculé 6196 XP 37,

**Vu** la dernière enchère de Monsieur Bernard ELIAUME (37800 Maillé) portant sur l'acquisition du Peugeot Partner immatriculé 6196 XP 37 pour un prix de vente de 3 009,00 € TTC,

**Considérant** l'ancienneté et le kilométrage du véhicule Peugeot Partner immatriculé 6196 XP 37,

**Considérant** la volonté de favoriser le réemploi de matériels dont le SATESE 37 n'a plus l'utilité et de vendre aux enchères ledit véhicules

**Considérant** le prix de vente fixé pour ce véhicule à 3 009,00 €,

**Entendu** le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, par un votre unanime,

**DECIDE** la cession du :

- Peugeot Partner immatriculé 6196 XP 37, à Monsieur Bernard ELIAUME (37800 Maillé), pour un prix de vente de 3 009,00 € TTC,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer le certificat de vente du véhicule et tout document se rapportant à cette affaire,

**PRECISE** que les recettes en résultant seront imputées au chapitre 77 - article 775 du budget 22700,

**DIT** que la présente délibération fera l'objet d'un compte-rendu des travaux du Bureau présenté par le Président lors du prochain Comité Syndical, en application de la réglementation en vigueur.

**Questions diverses** : sans objet.

Annexe : sans objet

-oOo-

Fin de séance à 14h05



# **SATESE 37**

**Syndicat d'Assistance Technique  
pour l'Épuration et le Suivi des Eaux  
d'Indre-et-Loire**

Domaine d'Activités Papillon

3, rue de l'Aviation

37082 TOURS CEDEX 2

Tél. : 02 47 29 47 37 - Fax. : 02 47 29 47 38

[satase37@satase37.fr](mailto:satase37@satase37.fr)

[www.satase37.fr](http://www.satase37.fr)

